



	Bâtiments où se trouvent les services de l'administration municipale, sous-préfectorale ou préfectorale
	Bâtiments réservés à l'exercice d'un culte religieux
	Bâtiments réservés à la pratique sportive ou tribune de terrain de sport
	Bâtiments à caractère industriel, commercial, agricole ou réservés aux voyageurs
	Autres bâtiments
	Réservoirs d'eau (dont châteaux d'eau)
	Barrage, Dalle de protection, Ecluse ou Pont
	Cimetière
	Constructions remarquables

: Limites de propriété du site RVDL (14 676 m²)

: Emprise des activités ICPE exploitées par la société RVDL (environ 10 000 m²)

: Rayon de 200m

Plan des abords du site RVDL, rayon de 200 m minimum – Echelle 1/2500^{ème}

Source : geoportail.gouv.fr